



A retenir

COLZA

Charançon du bourgeon terminal : Risque fort sur le nord du territoire. Risque fort en fin de semaine généralisé à l'ensemble du territoire.

Grosse altise : Fin de la période de risque. Attention aux rares plantes qui n'auraient pas dépassé le stade 3 feuilles.

Tenthredo : Risque très faible. Soyez attentif jusqu'au stade 6 feuilles.

Pucerons verts : Risque faible. Moyen dans les colzas n'ayant pas atteint six feuilles. Une observation fine du ravageur est indispensable.

CÉRÉALES A PAILLE

Pucerons d'automne: risque modéré. Les parcelles semées mi-octobre sont à surveiller.

Cicadelles des céréales : risque modéré

Limaces : risque moyen à fort. Les parcelles en précédent paille et colza sont à surveiller attentivement.

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 43 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2019-2020 sera établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque s'appuie sur **26 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

Les cumuls de pluies ont été conséquents sur l'ensemble du Sud-Ouest. Cette pluviométrie est bénéfique à la culture. Les températures, douces pour la saison, sont favorables à la croissance des plantes. Les parcelles de colza du Sud-Ouest sont toujours marquées par des hétérogénéités parcellaires importantes, qui devraient être partiellement gommées grâce aux conditions poussantes retrouvées.

Cette semaine, l'ensemble des parcelles du réseau de suivi a dépassé le stade B3 (BBCH13 : 3 feuilles). **Attention toutefois, on retrouve toujours dans la plaine des petits colzas (inférieurs à B3)**. Les stades se recentrent cette semaine, signe du bienfait des pluies récentes. Les stades s'étalent de B5 (BBCH15 : 5 feuilles) au stade B10 (BBCH19 : 10 feuilles).

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

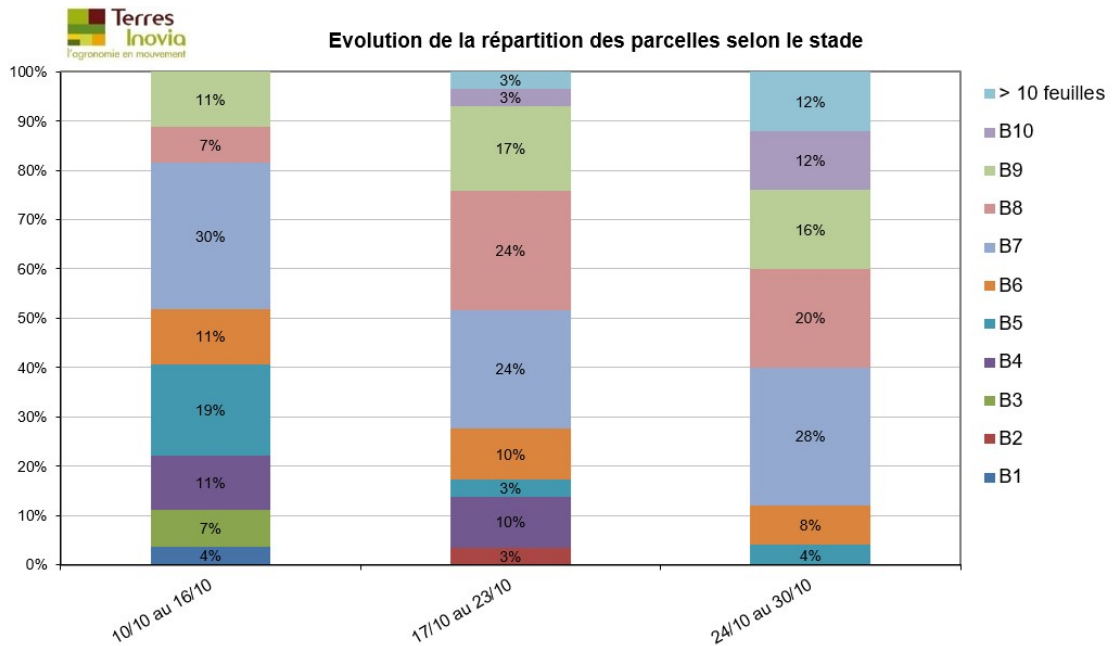
Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

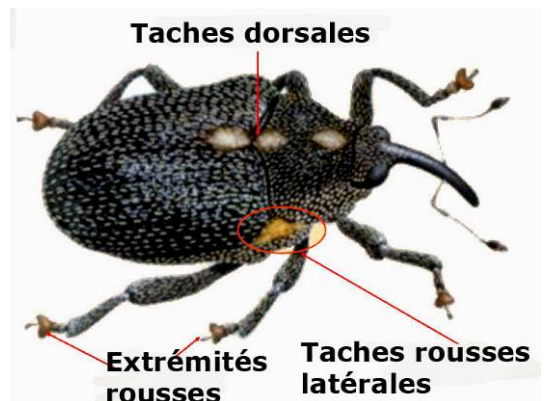
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Charançons du bourgeon terminal

Le vol du charançon du bourgeon terminal s'intensifie encore cette semaine, on observe très certainement le pic de vol pour ce ravageur. A ce jour, 70% des parcelles (18/26) piègent le ravageur dont 9 révèlent des captures significatives (voir carte).



Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH31). Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

Seuil indicatif de risque : Il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.



Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite), qui provoquent la nuisibilité par une absence de tige principale au printemps (photo Terres Inovia).

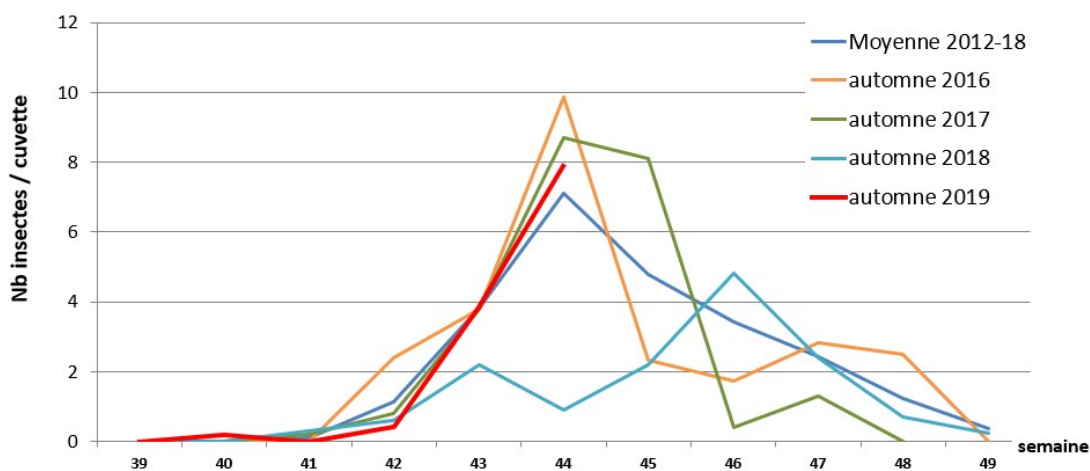
Évaluation du risque : Risque fort sur le nord du territoire. Risque fort en fin de semaine généralisé à l'ensemble du territoire.

Le vol a débuté il y a deux semaines. Les premières captures significatives ont été détectées la semaine dernière sur le Nord du territoire (Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne). Dans ce secteur, les premières pontes vont avoir lieu. Pour le reste du territoire, les premières captures significatives ont été observées en début de cette semaine. Le risque fort sera atteint fin de cette semaine ou début de la semaine prochaine.

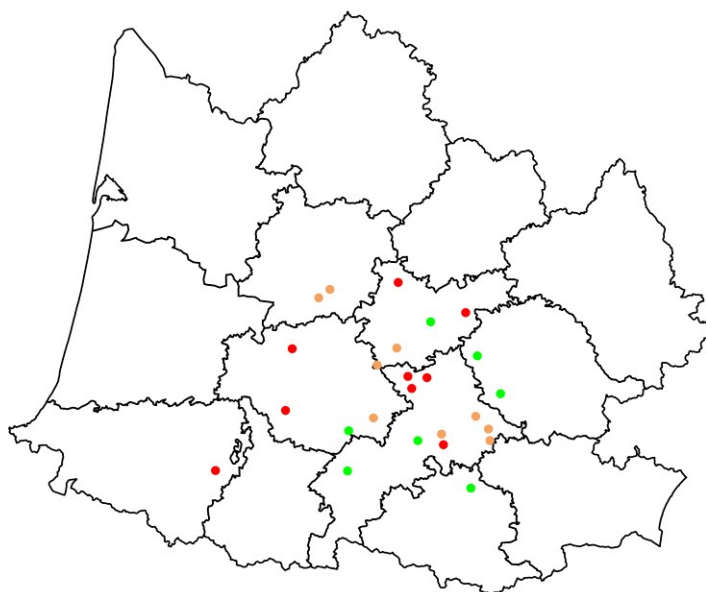
Attention à ne pas se précipiter, généralement les femelles sont aptes à pondre au bout 8 à 10 jours après les 1ères captures significatives. En parallèle de l'intensité du vol, la prise en compte du caractère agronomique de la parcelle dans la prise de décision est primordiale, voir tableau ci-dessous.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Parcelles observées du 2019-10-24 au 2019-10-30



Piege : Nb de charancons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ●]0 - 5] ●]5 - 40]

Aide au diagnostic du risque charançon du bourgeon terminal (CBT) : évaluation du risque agronomique

Risque historique	Indicateurs à prendre en compte à la parcelle	Niveau de risque
FORT	- Biomasse réduite : inférieure à 800 g/m ² pour 30 plantes/m ² (25g /ped) * OU - Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement ...) OU - Reprise intermédiaire à tardive > Au moins un des trois indicateurs est observé	FORT
<i>attaques nuisibles fréquentes</i>	- Biomasse supérieure à 800 g/m ² pour 30 plantes/m ² (25g/plante) * ET - Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote suffisante, bon enracinement) ET - Reprise précoce > Les trois indicateurs doivent être vérifiés	MOYEN
FAIBLE	- Biomasse réduite : inférieure à 600 - 800 g/m ² pour 30 plantes/m ² (20-25g /plante) * OU - Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement ...) > Au moins un des deux indicateurs est observé	MOYEN
<i>attaques nuisibles très rarement observées</i>	- Biomasse supérieure à 800 g/m ² pour 30 plantes/m ² (25g/plante) * ET - Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) > Les deux indicateurs doivent être vérifiés	FAIBLE

**Pour une même biomasse/m², plus la densité de peuplement est élevée plus la biomasse/plante est faible et donc plus le risque augmente*

• **Grosse altise ou altise d'hiver**

Les parcelles du réseau sont aujourd'hui sorties de la période de risque. Pour autant, plus de 50% des parcelles constatent toujours une activité du ravageur (en baisse par rapport à la semaine dernière). Attention toutefois aux hétérogénéités de stades au sein des parcelles.



Grosse altise sur colza (photo Terres Inovia).

Cuvette jaune en situation (photo Terres Inovia).

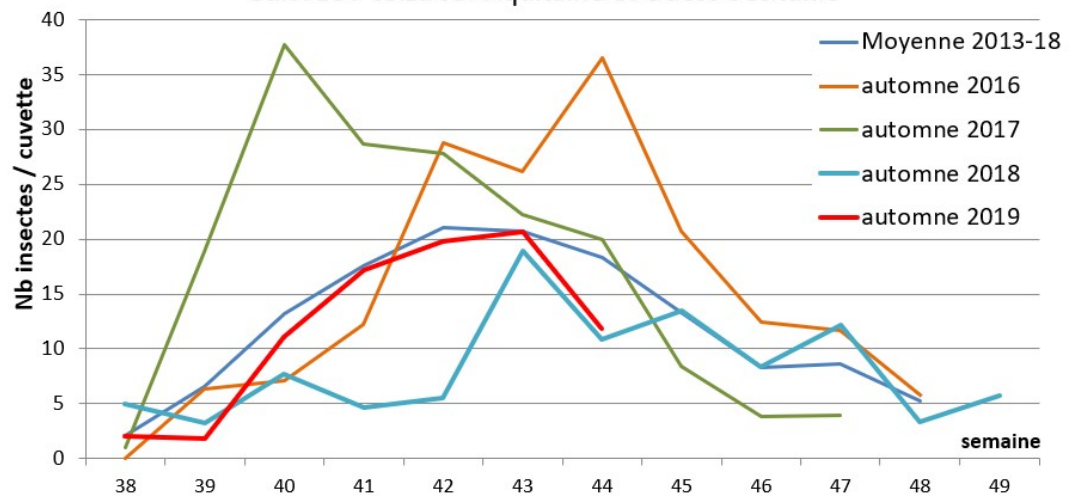
Rapprochez-vous de votre conseiller pour en obtenir une.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Évaluation du risque : Fin de la période de risque. Attention aux rares parcelles qui n'auraient pas dépassé le stade 3 feuilles.

- **Altise des crucifères ou petite altise**

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Évaluation du risque : Fin de la période de risque.

- **Tenthrede de la rave**

Trois cas cette semaine de faible intensité dans le Sud de la Haute-Garonne, l'Est du Gers et l'est des Pyrénées-Atlantiques (toutes ont dépassé B5). 5% des parcelles du réseau sont encore dans la période de risque. La pression en tenthrede de la rave semble être moins importante que la campagne passée.

Période de risque : De la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthredes.

Évaluation du risque : Risque très faible. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.

- **Pucerons cendrés**

Trois signalements ont été effectués cette semaine dans l'Ariège (secteur Nord Pamiers), la Haute-Garonne (secteur Villefranche-de-Lauragais) et le Gers (secteur Lombez). Dans certaines parcelles, les pucerons avaient atteint le cœur des jeunes plantes. La surveillance doit demeurer de rigueur dans les prochaines semaines.

Ce ravageur aura une nuisibilité limitée s'il n'atteint pas le cœur des plantes. Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour ce ravageur à l'automne.



Colonies de pucerons cendrés sur colza (photos Terres Inovia).

• Pucerons verts

Deux observations cette semaine (qui font suite à deux observations la semaine dernière dans le Gers) : secteur Muret (Haute-Garonne) et Eauze/Condom (Gers). La fréquence de plantes touchées est de 100% (pour le 31) et 20 (pour le 32) dans des parcelles B10 (10 feuilles). Ces parcelles sont donc hors de la période maximale de sensibilité.

Toutefois, il apparaît que de nouvelles installations ont eu lieu dans la semaine qui vient de s'écouler. Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.

Période de risque : le colza est exposé au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles)

Seuil indicatif de risque : 20% de pieds de colza porteurs de pucerons.

Évaluation du risque : Risque faible. Moyen dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade six feuilles.

Attention aux vols et à l'installation rapide du bioagresseur. Une observation fine du ravageur est indispensable.



Puceron vert sur colza (photos Terres Inovia).

L'adulte ailé (1,5 à 2,5 mm) est élancé et doté de deux longues paires d'ailes translucides avec un abdomen vert ou jaunâtre marqué d'une tache noire. Les adultes aptères sont plus petits, de forme ovale, souvent verts clairs.



Le couple « pucerons verts / pyréthrinoïdes » et le couple « pucerons verts / pyrimicarbe » sont exposés à un risque de résistance.

NB : Certaines variétés limitent les risques de virus TuYv, un des virus transmissibles par les pucerons. Téléchargez la [note nationale Terres Inovia \(juillet 2019\) sur les variétés tolérantes au virus TUYV](#)

• Limaces

Des observations sont toujours possibles.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : Fin de la période de risque. Attention aux rares plantes qui n'auraient pas dépassé le stade 3 feuilles.

Bien prendre en compte la présence de résidus en surface (de culture, couvert végétaux, salissement) et la structure du sol dans l'analyse du risque.

CEREALES A PAILLE

• Dispositif d'observation 2019-2020

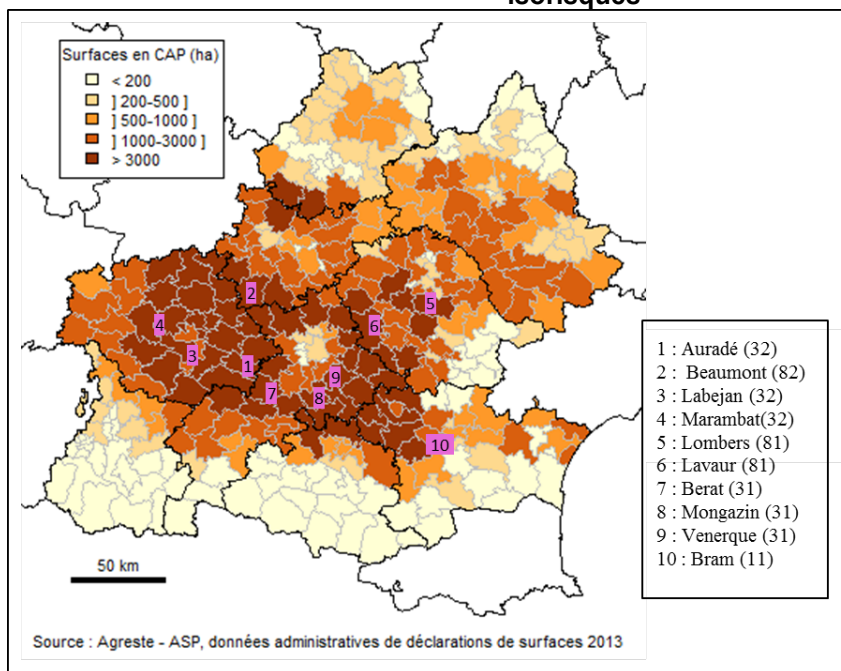
Le réseau céréales à paille de la Surveillance Biologique du Territoire est composé, pour la campagne 2019/2020, de 10 sites isorisques (positionnés sur la carte ci-dessous). A ce jour, tous les semis précoces ont été effectués. Les levées sont en cours et se déroulent dans de bonnes conditions.

Les dispositifs isorisques permettent de prendre en compte la diversité régionale en termes de sensibilité variétale et de date de semis, tout en tenant compte de l'effet sol et du climat sur les cultures.

Chaque site comporte 3 variétés de blé tendre, 3 variétés de blé dur ainsi que 2 variétés d'orge d'hiver. Les variétés principalement représentées sont : Oregrain, Bologna et Sepia pour le blé tendre, Casteldoux, Anvergur et RGT Voilur pour le blé dur, et Amistar, LG Casting et KWS Cassia pour l'orge d'hiver.

Actuellement, il y a eu deux périodes d'implantation : la **deuxième décade d'octobre** (entre le 11 et le 21) et la **troisième décade d'octobre** (entre le 28 octobre et le 29 octobre). Des dates plus tardives doivent être semées dans les jours à venir.

Carte : Surfaces cantonales (ha) en céréales à pailles et positionnement des parcelles isoriques



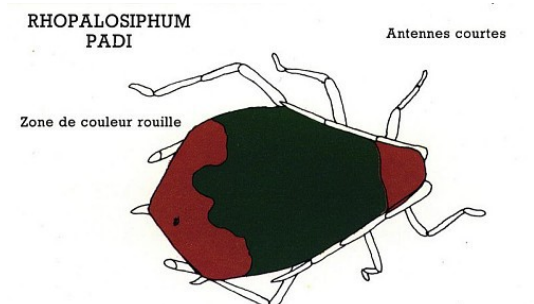
• Stades phénologiques et état des cultures

Sur notre réseau, cinq sites ont pu être noté. Les premiers semis (mi-octobre) sont entre germination et 1 feuille étalée (3 sites). D'une manière générale, les levées sont homogènes.

En grandes parcelles, à ce jour, entre 30 et 70% des surfaces sont semées en orges et blé tendre. Les surfaces semées en blé dur sont entre 10 et 30%. Quelques rares parcelles ont été semées avant le 15 octobre. Ces parcelles sont à plus de deux feuilles actuellement.

• Pucerons d'automne (*Rhopalosiphum padi*)

Les pucerons, présents sur culture en automne, peuvent être les vecteurs de viroses, notamment le virus BYDV provoquant la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) sur blé et orge (l'orge d'hiver y étant la plus sensible). C'est le *Rhopalosiphum padi* qui est le vecteur principal de la JNO en automne.



Longueur du corps 1,5 à 2,3 mm, couleur vert olive à brun avec une zone de couleur rouille à la base de l'abdomen.

Source : Arvalis



Le modèle des vols de pucerons en fonction des données météorologiques montre que le risque de colonisation des parcelles par les pucerons ailés est important.

Les observations effectuées cette semaine montrent que des pucerons *Rhopalosiphum padi* sont présents sur 3 sites notés : de 1 à 5% de plantes sont porteuses de pucerons. Les pucerons sont ailés en majorité. Aucun site n'est au seuil de nuisibilité.

Les conditions météorologiques à venir sont moyennement favorables à la colonisation des parcelles : températures moyennes supérieures à 10°C (facteur favorable) mais de nombreuses précipitations prévues (facteur défavorable).

Les pucerons s'abritent dans les cultures de maïs. Lors de la moisson, ces derniers migrent sur les céréales déjà levées. Ces colonisations peuvent être conséquentes dans les secteurs à maïs non récoltés à ce jour.

Période de risque : du stade levée jusqu'à fin tallage

Seuil de nuisibilité : plus de 10% des plantes porteuses d'au moins un puceron (*Rhopalosiphum padi*) et/ou présence de pucerons aptères en limite de seuil de nuisibilité plus de 10 jours consécutifs.

Évaluation du risque : le risque de colonisation est fort. Tant que les conditions météorologiques restent pluvieuses, la colonisation sera modérée. Au vu des températures douces actuelles, la colonisation reprendra lors d'accalmies.

Les premières parcelles semées, qui sont déjà entre 1 et 2 feuilles, sont à surveiller, principalement celles en versant Sud et à proximité de bois ou de champs de maïs.

• Cicadelles des céréales (*Psammottetix alienus*)

La cicadelle *Psammottetix alienus* est le vecteur le plus important du virus des pieds chétifs (ou WDV). La cicadelle, afin de s'alimenter, pique les jeunes céréales, leur inoculant le virus à cette occasion lorsqu'elle est porteuse de ce virus. La maladie des pieds chétifs a des symptômes proches de ceux provoqués par la jaunisse nanissante (décoloration des dernières feuilles, réduction de la taille de la plante pouvant aller jusqu'à sa disparition).



Source : O. PILLON, DRAAF – SRAL Champagne – Ardenne

Les observations effectuées cette semaine montre quelques cicadelles (autour de 10) sur les pièges posés, notamment dans la Haute-Garonne et le Tarn.

Les conditions météorologiques sont favorables à des colonisations de parcelles par les cicadelles jusqu'à la fin de la semaine : les températures moyennes prévues sont au-dessus de 15°C.

Période de risque : du stade levée jusqu'à début tallage. Le stade coléoptile et chaque sortie de nouvelle feuille est une période critique.

Seuil de nuisibilité : Il n'existe pas de seuil précis établi mais l'expérience des régions régulièrement touchées montre qu'au-delà de 30 cicadelles hebdomadaires par piège, les dégâts ne sont pas négligeables.

Évaluation du risque : Le risque est modéré tant que les conditions météorologiques sont douces. Les parcelles atteignant 1 ou 2 feuilles, situées en exposition Sud, sont à surveiller, notamment dans les secteurs Ariège, Haute-Garonne, Tarn et Aveyron.

- **Limaces**

Les conditions météorologiques actuelles (températures supérieures à 10°C, sol humide) sont favorables à leur activité.

Dans notre réseau, un isorisque (81) a subi une faible attaque (2% de plantes touchées).

Les limaces sont en activité, elles sont très présentes dans les parcelles motteuses. Une surveillance régulière des parcelles doit être réalisée jusqu'au stade plein tallage.

Période de risque : du stade levée jusqu'à fin tallage

Seuil de nuisibilité : au-delà de 5 à 6 limaces / m², les dégâts causés peuvent avoir une incidence sur le peuplement.

Évaluation du risque : Le risque est moyen. Les parcelles à surveiller sont celles en période à risque (levée à fin tallage) en précédents paille et colza et dans les secteurs ayant eu le plus de précipitations dernièrement.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, Arterris, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Gers, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, CASCAP, Conseil privée, Epi Salvagnacois, Ets Ladeveze, Ets Louit, Euralis, Pioneer, Qualisol, RAGT, Silos Vicois, Terres Inovia, Val de Gascogne.
- Pour la région Aquitaine : Alpad, Chambre d'Agriculture des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées Atlantiques, Ets Sansan, Terres du Sud, Terres Inovia, Terre Vie, agriculteur observateur (Dordogne et Landes).

- **pour la filière céréales à paille**, par l'animateur filière céréales à paille d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations sur des parcelles isoriques mises en place par le GAGT, Arterris, CA 31, CA 81, Euralis, Gersycoop, Qualisol, Ragt et Vivadour.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.